Vol. XXXV — Saint-Boniface, Manitoba, 23 Mai 1906 — No. 28

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.50 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

The Library (Governm. Offices)

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur. TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA, SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Les Cloches

Aux baptêmes, leur son
Est gai comme une chanson
A boire,
A boire.
Leur carillon perlé
Loin du clocher dentelé
S'envole,
S'envole.
Et fredonne alentour,
Suivant d'un clair bonjour
Le monde,
Le monde.

Aux noces, din din don,
Dans le ciel bleu, le bourdon
Bourdonne,
Bourdonne,
Les clochettes, ses sœurs,
Lui répondant des douceurs,
Babillent,
Babillent;
Et, câline, leur voix
Semble dire, chaque foi
Je t'aime,
Je t'aime!

Pour les enterrements,
Elles ont des tintements
Lugubres,
Lugubres;
Et quand, par moments, las
De gémir, se tait leur glas,
Funèbre,
Funèbre,
Dans l'écho qui bruit,
On croit percevoir un bruit
De râles,
De râles,

Vous, dont Dieu fut parrain,
Chanteuses à voix d'airain,
O cloches,
O cloches!
Comment faites-vous pour
Carillonner, tour à tour,
Les larmes,
Les larmes,
La joie et les amours,
Puisque vous êtes toujours
Les mêmes,
Les mêmes!...

ROSEMONDE ROSTAND.

Hommage au Pere Recteur

Les élèves du collège de Saint-Boniface ont offert une séance d'honneur au R. P. Recteur, mercredi soir, à l'occasion de sa fête.

Les classes de Méthode et d'Eléments-Latins ont fait en partie les frais de cette séance. Nous avons assisté à des combats superbes, sur les participes français, sur la déclinaison des verbes latins et grecs, sur les auteurs classiques. Les camps étaient certainement très forts. Ajoutons que c'est chose difficile que de faire ainsi la bataille devant un nombreux auditoire. Nos jeunes amis, répétons-le, se sont bien tirés d'affaires. La musique a été de bonne qualité; le dernier morçeau, un duo de clarinettes avec orchestre, a été croyons-nous, le meilleur de la soirée.

Voici le programme; on en remarquera la composition très intéressante et très ingénieuse;

Ouverture: Northern Lights Orchestre: Weidt
Adresses au R. P. Recteur — A. Beaupré E. Fretz
Problème inquiétant: Rétablir l'accord entre deux entêtés.
Offrande des deux classes au R. P. Recteur — A. Saint-Pierre A. Bertran J. Bertrand
Problème de tous les âges: Vivre en hormonie avec les participes.
Les deux camps. Concertation. Eléments Latins.
An Easy Problem for the Compassionate Christ.
Déclamation — C. Becher
Problème nouveau: Inspirer la reconaissance aux enfants.
Chanson Mélodie de Tagliafico, M Baupré
Problème à plusieurs réponses: Les avantages du grec.
Dialogues et combats. — Méthode
Problème difficile: Connaltre le vainqueur avant la lutte.
Les deux camps. Concertation. Eléments Latins
Intermède — Chœur
L'Orphéon en voyage — L. De Rille
Problème quotidien: La lutte pour la première place.
Un mode à subjuguer — Méthode
Problème pratique: Comment passer ses vacances.
Un voyage à la rame — A. Beaupré
Problème harmonieux.
Solo de violon — P. Toutant
Problème important: Guérir les enfants de leurs défauts.
Déclamation — E, Bazinet
An Unsolved Problem: How to Know the Future without Being a Prophet.
Dialogue
J. Lukacs P. Keenan C. Becher
Problème militaire: Tuer et ne pas être tué,
Combat homérique — Eléments Latins
Problème insoluble: Faire entendre raison aux théoriciens à outrance.
Scènes de Molière
P. Toutant J.-B. Beaupré E. Coupez
The Swiss Boy.
Duo varié pour clarinettes orchestre, — Paul de Ville
Méthode.
Græci—Général: P. Méthé
Soldats: C. Becher, J. Bertrand, J.-B. Beaupré, E. Coupez, A. Béliveau, P. Toutant.
Persæ—Général: J. Luckas.
Soldats: P. Brennan, J. Dupont, C. Gauthier, A. Saint-Pierre, A. Chênier, L. Lamoureux.
Eléments Latins "A"
Punici—Général: M. Beaupré
Soldats: CH.-H Gauthier, N Senez, J. Landry, A Bertrand, A. Closset, E. Prendergast, E Toupin, M. Desrosiers.
Romani—Général: A. Ferland.
Soldats: CH.-A. Bohémier, A Guilbault, D. Laflèche, A. Prud'homme, E Beauchemin, E. Bazinet, E. Beaubien, A. D gagné.

Le R P. Dugas S. J., le héros de la fête a présenté en termes délicats ses remerciements au collège, aux élèves, et au public. L'heure était déjà tardive; le révérend Père a donc abrégé son discours, mais il y a mis un accent d'affection et de sympathie qui nous a transmis bien fidèlement la pensée reconnaissante du distingué Jésuite.

Societe Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg.

Nos compatriotes de Winnipeg célèbreront la fête nationale, le 2 juillet prochain.

Il y aura dans la matinée grand'messe à l'église du Sacré-Cœur, Mgr l'Archevêque officiant, si c'est possible.

Dans l'après midi, pique-nique patriotique à Elm Park, banquet, discours. Nous ne donnons ici que les grandes lignes du programme. Nous connaissons assez nos amis de Winnipeg pour leur souhaiter succès dès aujourd'hui, avec la certitude que ces souhaits se réaliseront.

L'UNION METISSE

L'Union Métisse de Saint-Vital et de Saint-Norbert, donnera sa fête annuelle, le 11 juillet prochain. A une assemblée tenue il y a quelques jours, il a été décidé d'inaugurer la journée par messe solonnelle dans la matinée, suivie de jeux athétiques et de courses dans l'après-midi, puis, de feu d'artifice dans la soirée. M. Pierre Dumas est le président de cette intéressante société!

Nous souhaitons plein succès à cette fête et lui donnerons toute la publicité possible.

MENUS PROPOS

Quatre vers inédits de Victor Hugo:

Ou lui demandait s'il connaissait la langue anglaise.

—Non seulement je parle anglais, répondit-il, mais je fais encore des vers anglais.

Et il se mit à rire comme un enfant.

Ensuite, il ajouta:

—Ecoutez:

Pour chasser le spleen
J'entrai dans une inn
Où je bus du gin,
God save the Queen!

ENTRE MERIDIONAUX

Des peintres du Midi causent ensemble de leur art:

—Moi, dit l'un deux, ça n'est pas pour me flatter, mais pour le trompe-l'œil, je ne crains personne: c'est presque du génie.

—Exemple?

—Voilà: hier, je prend une planche, vous entendez bien? une simple planche; je la peins en marbre, mais vous savez, un marbre comme je sais les faire, c'était épatant; néanmoins, pour m'assurer que c'était réussi, savez-vous ce que j'ai fait?

—?

—Eh bien, j'ai mis ma planche sur l'eau d'un bain qu'on venait de m'apporter, et elle a coulé au fond!...

—Ça ne m'étonne pas, dit un autre! aussi tiens, moi, j'avais peint, pour un banquier, un passage de la Bérézina; mon client avait commis l'imprudence de l'accrocher dans sa salle à manger, il a été obligé de l'enlever.

—Pourquoi donc?

—Les carafes gelaient!...

Le Manitoba.
Mercredi 23 Mai 1906

Pourquoi un Ministere de l'Instruction Publique ?

Lettre Ouverte a un Depute Liberal Francais du Manitoba

Monsieur le député,

En examinant le programme adopté récemment à Winnipeg, par la convention du "parti libéral provincial "—programme auquel adhère sans réserve l'organe du " parti libéral français" j'y ai trouvé, non sans étonnement, la résolution suivante, votée à l'unanimité.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

"Proposé par T. G. Rattray, de Morden, appuyé par M. Simpson de Birtle, et résolu :

"Quele parti libéral, au cas "où il serait ramené au pouvoir, "suivra une politique de "pro-"grès en matière d'instruction." "Estimant que la cause de l'ins-"truction a eu à souffrir d'être "subordonnée à un autre dépar-tement, *nous demandons la nomina-"tion d'un Ministre de l'Instruction.*"

J'ai l'habitude, vous le savez, Monsieur le député, de lire sans lunettes bleues ni lunettes rouges : Donc, si je lis bien, le "parti libéral", ramené ! au pouvoir, s'engage, au nom du *progrès* de l'Instruction publique, officielle, c'est à dire du progrès de l'éducation officielle *neutre*, à accentuer encore la main-mise de l'Etat, instrument forcé d'un parti *politique*, sur le domaine de l'Education populaire. Il s'engage à accentuer cette action *politique*, dans le sens du monopole de l'Ecole *neutre*, imposée à tous, même à ceux qui ne veulent pas de cette éducation, séparée de toute Religion,—et à l'accentuer sous la forme et par le moyen d'un mécanisme politique nouveau, c'est-à-dire d'un Département ministériel et *politique*, ayant à sa tête un Ministre *politique*—qui sera forcément un protestant anglais et fort probablement un membre des Loges.

Si ce n'est pas là le véritable sens de cet résolution, elle ne signifie rien du tout.

***

Personne, plus que les catholiques, sans distinction de partis politiques, n'est ami du progrès de l'éducation du peuple. Les Catholiques de Winnipeg l'ont assez prouvé en fondant, et en soutenant à leurs frais, des écoles, des écoles chrétiennes, qui en fait, sont des écoles publiques parfaitement à la hauteur du progrès scolaire. Et pourquoi les ont-ils fondées Pourquoi se sont ils imposé des sacrifices énormes, rendus plus lourds encore par suite des taxes qu'on s'obstine à leur imposer iniquement pour le soutien d'écoles publiques *neutres*, c'est-à-dire sans religion, contraires absolument à la liberté de leur conscience, à la liberté des pères et mères de famille, seuls véritables maîtres de leurs enfants et par conséquent de l'éducation de leurs enfants! Les catholiques de Winnipeg, forts de leurs droits, garantis du reste par une constitution qu'on ne cesse de violer contre eux, ont repoussé avec raison le monopole éducatif *neutre* de l'Etat qu'il s'agira bientôt de leur imposer par la force. Ils le repoussent au nom de la liberté de l'enseignement chrétien. Ils mettent ainsi, avec raison, l'Ecole populaire, en dehors, au dessus de *l'action politique des partis*, tour à tour maîtres du pouvoir, c'est-à-dire de l'Etat. Ils admettent, ils réclament même, avec droit, le concours de l'Etat qui perçoit ou fait percevoir leurs taxes scolaires, mais ils repoussent le contrôle exclusif, le monopole officiel de l'Etat *politique* s'investissant arbitrairement des fonctions "d'éducateur national." Bref, ils repoussent l'ingérence abusive des *partis politiques* dans le domaine de l'Ecole du peuple. Ils repoussent la direction, le contrôle exclusif des partis de même qu'ils repoussent le régime de l'hypocrite *neutralité* scolaire dont le vrai but est de déchristianiser les enfants du peuple.

Voilà pourquoi les catholiques à Winnipeg ont fondé des écoles chrétiennes libres. Ils sont d'accord en cela, avec l'Eglise catholiques du monde entier ; avec les catholiques anglais, tout particulièrement.

Et il se trouve que, par là même, ils se montrent les vrais amis du *progrès* de l'éducation des masses.

***

Je n'ai pas, Monsieur le député, l'intention de refaire ici la triste histoire de la législation "libérale" de 1890, due aux FF. Maçons anglais Goggin, Greenway, Martin, Clifford Sifton et *tuttiquanti*—qui constituaient alors l'Etat major au Manitoba, du "parti libéral". Il suffira de constater que de cette législation inconstitutionnelle, date définitivement la situation pénible, inique, fausse et oppressive subie actuellement par la minorité catholique et canadienne française en matière scolaire.

C'est au nom de l'Etat revêtu alors, par le parti libéral, du monopole de "l'Education nationale" que le régime officiel de l'Ecole *neutre* a été imposé à nos populations catholiques, en dépit de leurs protestations toujours renouvelées, et dont la fondation des Ecoles chrétiennes libres de Winnipeg est l'éclatante confirmation.

Pour mieux accentuer cet écrasement maçonnique de la minorité catholique, on eut soin toujours sous prétexte "d'éducation nationale", de fouler aux pieds les droits de la langue française garantis, eux aussi, par la constitution du Manitoba!......

***

Même politique d'écrasement dans le N.O., de 1885 à 1902, toujours sous la poussée maçonnique orangiste, mais cette fois-ci, sous le masque des prétendus "Droits provinciaux"

L'impartialité m'oblige à reconnaître que le chef du parti libéral fédéral, Sir W. Laurier, tenta, en février 1905, de réagir contre cette politique d'écrasement de sa race, de sa religion et de sa langue—politique si éloquemment dénoncée et combattue par M. H.Bourassa député libéral, assisté de quelques autres députés, "libéraux" et "conservateurs" (voir: les *Ecoles du N W.* Discours prononcé le 17 avril 1905 au *Monument National* de Montréa pp. 22 et 23).

Mais cette impartialité m'oblige aussi de constater qu'après avoir présenté sa clause scolaire No. 1 Sir W. Laurier crut devoir en présence de la levée de *tabliers* des loges orangistes, y substituer, et faire adopter par la majorité du "parti libéral", une clause Scolaire No. 2 préparée en Loge, laquelle consacre pour ainsi dire le régime des Ordonnances d'écrasement scolaire, en imposant aux catholiques le joug de l'Ecole *neutre* officielle "séparée ou non"—rendue *obligatoire* sous peine d'amendes cts. (Voir le discours de Bourassa).

Vous voyez, Monsieur le député, que je m'efforce de faire la part de chacun des partis politiques dans les responsabilités si lourdes, résultant de la situation, plus lourde encore faite aux populations catholiques du Manitoba et du N. W.

***

Et maintenant pourquoi donc le parti libéral *français* de Winnipeg, se mettrait-il à la remorque du parti protestant anglo-maçonnique,en matière d'éducation populaire? Pourquoi accepterait-il, de cœur léger, la solidarité avec ce parti, de la création d'un Ministère de „ 'Instruction publique"? Serait-ce pour obéir à l'appât des fonctions,des emplois? Serait-ce pour satisfaire l'appétit budgétivore ?

Est-ce que vous croyez, vraiment, en âme et conscience, que cette création est absolument nécessaire au progrès de l'instruction ? Est-ce que vous croyez, sérieusement, qu'un Ministre, qui sera forcément un *homme de parti*, dépendant d'un *parti*, d'une majorité politique parlementaire, sera l'incarnation du progrès scolaire et maintiendra l'école publique en dehors de l'influence et de l'action du parti qu'il représentera à la tête de ce nouveau département ?

Croyez-vous, en un mot, que le progrès de l'éducation exige que l'Ecole du peuple devienne la chose des partis !...

. .

Dans *l'Echo du Manitoba*, journal libéral de Winnipeg, j'ai combattu hautement en février et mars 1905, le monopole de l'Etat enseignant, au nom même des principes du vrai libéralisme qui veut la liberté de l'enseignement chrétien. J'ai commbatu, avec l'appui même de *l'Echo du Manitoba*, le régimd abusif, oppressif, anti-libéral et anti-conservateur à la fois de l'Etat, maître d'Ecole, de l'Etat maître de l'Ecole Je crois avoir eu pour moi tous les gens de bon sens, sans distinction de partis.

Pourquoi le parti libéral français s'engagerait-il dans une voie qui aboutit à consacrer notre écrasement scolaire en y ajoutant encore le poids d'une bureaucratie politique et très probablement maçonnique, centralisant de plus en plus, aux mains de l'Etat, l'éducation publique à l'exclusion absolue de la liberté d'enseignement ?

Est-ce là du "libéralisme," dans le vrai sens du mot ?

Cequ'il importe de rechercher, pour vous éclairer vous-même à ce sujet, c'est la véritable origine de cette prétendue "Réforme", de ce prétendu "progrès" remettant aux mains d'un *parti*, d'un Ministre de *parti* les fonctions de "Maître d'Ecole" en chaque pays.

Cette origine, je ne crains pas de l'affirmer est essentiellement maçonnique

LES DOCUMENTS

Premier document. Le 24 juin 1854, en Belgique, le "Souverain grand Maître National" des Loges belges, nommé Théodore Verhaegen, déclarait, très secrètement, il est vrai,—que toutes les Loges, dès cette époque déjà, étaient internationalement liguées en vertu de traités, secrets formant la *loi suprême* de la Franc-Maçonnerie universelle. Il déclarait, en même temps, que cette *ligue internationale* secrète avait un programme commun, et secret, dont voici le premier article :

I "*L'Education du peuple* et *l'Enseignement public* doivent relever "de l'Etat, dans leur organisa-"tion, et par *l'Etat asservi, relever "de la mystérieuse influence maçon-"nique*".

Ce document a été publié, par le *Courrier de Bruxelles*, d'après *l'Ennemie Social*, ouvrage d'un ex F∴ M∴ Paul Rosen. La substance de ce document avait été publiée dès 1854,en Belgique même, par un journal "libéral" et se trouve avec une autre analyse, reproduite également dans un ouvrage documenté de M. Amand Neut, sur la Franc-Maçonnerie.

J'ajoute que ce document jusqu'ici n'a été l'objet d'aucun démenti de la part d'aucun organe de publicité, même maçonnique.

Or cette déclaration d'un des chefs de la ligue maçonnique internationale implique la centralisation publique de "l'Education nationale" aux mains de l'Etat. Il implique aussi, par voie de conséquence, la création d'un organisme *politique* sous forme de "Ministère de l'instruction publique" agent moteur de cette centralisation, de ce monopole éducatif.

Donc, en demandant en 1906 la création d'un Ministère de l'Instruction publique, après avoir, en 1890, établi le Monopole officiel de l'Enseignement public *neutre*, le parti libéral réaliserait, à la lettre, l'art. I du programme international.

. .

Deuxième document. Mais, Monsieur le député, peut-être répondrez-vous, que même en admettant l'authenticité du premier document, cela ne prouverait pas suffisamment la participation secrète du Maçonnisme anglo-saxon—dont dépendent toutes les loges anglaises, orangistes ou autres du Canada,—à ce complot international, à l'exécution de ce programme de sécularisation radicale ou plutôt de "maconnification" de l'Enseignement populaire—que le F∴ Théodore Verhaegen, déclarait du reste, devoir être réalisé, même "par la force."

Eh bien, la preuve que vous pourriez demander à charge du maçonnisme anglo-saxon, est très clairement établie dans un *rapport* officiel parlementaire de M. L Prache, député de Paris. Il s'agit de son "rapport" sur la pétition adressée à la chambre des députés de la République française, contre la Franc-maçonnerie, par 80,000 citoyens français. "La pétition contre la Franc-maçonnerie, à la 11ème commission des pétitions de la chambre des députés". "Motifs et conclusions de la Commission. Exposé présenté à la Commission" par L. Prache député de Paris. Nouvelle édition, complétée et mise à jour Paris 1905. Imprimerie Hardy et Bernard, 80 rue de Bondy, 1 vol in 12, 362 pages. Prix 3 frs, 50 centimes, 70 cents.

Ce *rapport*, qui devrait se trouver dans les mains de tous les hommes publics, contient à la IIIème partie (pages 282 à 286, le document secret suivant, émanant du "Grand Orient" de France, c'est-à-dire des chefs mêmes du maçonnique français. Il est extrait du "Bulletin" non moins secret, non moins authentique, du susdit "Grand Orient".

Rapport de L. Prache, page 286 : Le 10 septembre 1894. dit le "Bulletin du Grand Orient de France," le F. Dequaire, (membre du conseil du Grand Orient N. B.,) exposa aux maçons du "Couvent", (Assemblée générale secrète des délégués de toutes les loges françaises N. B.) de 1894 tenu à Paris, les travaux du conseil de l'ordre, au point de vue des relations extérieures.. "Tout ce qui peut être dit," ajoute le "Bulletin" (No d'Août et septembre 1894, page 117) c'est que le rapport du F. Dequaire touche à "l'organisation internationale de la Franc-maçonnerie', à la conférence maçonnique internationale d'Anvers (1894), aux relations de la Maçonnerie française avec....les Suprêmes Conseils de "Charlestown" (Etats Unis)... *avec la grande Loge d'Angleterre sur tous les points du monde*... avec les puissances régulières maçonniques qui, sur tous les points du globe,"*Combattent parallèlement avec le grand Orient de France pour le succès final de l'œuvre maçonnique universelle.*

**

L'Association "libérale française" de Winnipeg ne peut pourtant pas ignorer que cette création d'un Ministère de l'Instruction publique fait partie intégrante du programme maçonnique orangiste, de même que le maçonnisme orangiste est le vrai promoteur du *Bill* du *School Board* de Winnipeg, écarté pour le moment, mais qui reviendra sur le tapis !....

En s'attelant à la création d'un ministère de l'Instruction publique, le "parti libéral français" de Winnipeg contribuerait à faire, contre les catholiques, les affaires de l'orangisme sectaire. Il aiderait ainsi les loges à donner un nouveau "tour de-vis" au régime actuel de notre oppression scolaire.

Joli progès!....

Aiderez-vous, Monsieur le député, à forger ainsi une arme nouvelle dirigée contre nous? J'ai l'espoir que non. Et c'est dans cette espérance que je me dis, avec respect, votre très humble serviteur.

L. HACAULT.

Notes Politiques

M.George Ashdown, de Morden, a été élu par acclamation, vendredi, en remplacement de feu M.J H.Ruddell On dit beaucoup de bien de M.Ashdown : c'est un homme d'affaires de mérite; selon toutes les probabilités il verra donc avec netteté les intérêts de ses électeurs et les servira bien.

***

Notre confrère français de Winnipeg a fait une timide réponse aux articles de notre collaborateur, M Hacault. Malgré deux ou trois vulgarités qui frisent l'injure, l'*Ouest-Canada* n'a pas fait un seul point contre M.Hacault.

***

Voici comment on juge le représentant de l'Ouest, dans le cabinet fédéral. C'est malheureusement trop exact:

Si M. Laurier ne profite pas des prochains remaniements ministériels pour se débarrasser de son ministre de l Intérieur, c'est qu'il est moins juge des hommes qu'on le dit ou que M. Oliver le tient par quelque côté dangereux. Je vous raconterais en détail tous les accidents du successeur de M. Sifton, que vous ne pourriez pas encore vous faire une idée de la maladresse de ce personnage affligé d'une ignorance phénoménale qu'accentue davantage une audace qui le jette d'un abime à l'autre avec un entrain qui tient du prodige. M. Oliver est l'homme qui affirme tout, qui n'explique rien, qui émet toutes les prétentions les plus ridicules sans jamais penser à les prouver. Le plus souvent on se contente de se moquer de lui, ce qui rejaillit naturellement sur tout le cabinet, mais il arrive aussi qu'on se fatigue de son effronterie, et alors ce sont des éreintements dont la chambre entière s'amuse et qui mettent ses collègues en mauvaise posture Ceux-ci endurent en silence, mais le vide qu'ils font autour de lui indique combien ils souffrent de son incompétence, et j'imagine que, le rideau tombé, il doit s'en passer de belles entre M Oliver et ses collègues. M. Laurier le défend encore. Seulement, j'entends dire qu'il trouve la tâche fatigante, et je le crois. Car, à part d'être un ignorant, M. Oliver est un fat (*Evénement*).

L'EVENEMENT

Ce quoditien atteignait son 40 ème anniversairo, mardi, le 15 mai.

Nous présentons à notre grand confrère de Québec des félicitations et des souhaits qui sont bien sincères. Ce journal occupe une grande situation dans la presse française; il tient tête avec une belle cranerie à toute la presse libérale de Québec. Nous nous rappelons toujours ses luttes vigoureuses sur la question des écoles du Manitoba, et plus récemment, du Nord-Ouest.

Les rédacteurs de l'*Evenément* sont des écrivains de talent; et chez eux le cœur est aussi français que lestyle.

Dans le Monde Religieux

Sa Grandeur Mgr l'Archevèque est arrivée samedi de l'Est, et commencera ce soir sa visite pastorale.

***

Très éloquent sermon, dimanche, à la cathédrale, par le R. P. Royer, religieux français qui fondera bientôt une paroisse dans l'Alberta. Le prédicateur a parlé sur la prière et sur son efficacité; il a été écouté avec le vif intérêt que provoque toujours une belle et pieuse parole. Sa péroraison a été pour la France sa patrie, qu'il a recommandée d'une manière touchante à ses auditeurs

LE PRINCE ARTHUR

Le prince Arthur de Connaught est de retour en Angleterre depuis vendredi. Son Altesse Royale a exprimé, en débarquant, tout le plaisir et l'agrément que lui avait causé son voyage au Japon et son passage à travers le Canada.

Madame Lagimodiere-Riel

Vendredi dernier, décédait à St.-Vital, Julie Lagimodière Riel mère de Louis Riel. Elle s'éteint à l'âge avancé de 86 ans; à 22 ans elle se mariait avec Louis Riel, un vigoureux trappeur. De ce mariage naquirent dix enfants, dont Louis Riel, le fameux chef métis.Les enfants survivants sont MM. Joseph et Alexandre Riel et Madame Gladu, de St.-Vital.

On dit beaucoup de bien de Julie-Lagimodière Riel, qui montra du courage et de la foi devant les malheurs qui la frappèrent dans la personne de son fils. La vie mouvementée de Louis Riel, en qui elle conserva une inaltérable confiance, causa souvent de vives angoisses à son cœur de mère. Puis vint la grande épreuve ! Madame Riel accepta tout en vaillante chrétienne. Les dernière années de sa vie se passèrent dans la prière et le souvenir. Nous offrons à sa famille nos plus sincères condoléances. Les funérailles ont eu lieu hier à la cathédrale.

Par une assez curieuse coincidence, le premier lieutenant de Riel, Gabriel Dumont mourait à Batoche, le même jour que madame Riel.

Gabriel Dumont a montré durant la campagne de 1885, des qualités militaires considérables Il avait à un haut degré la clairvoyance et le flair d'un homme de commandement.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—L'échevin Newton évalue à 111,000 la population actuelle de Winnipeg.

—L'hon. sénateur Bernier est en visite dans sa famille pour quelques jours.

—Réunion de la Société St-Jean-Batiste, dimanche, à 1.30 h. p.m., à l'hotel-de-ville.

—Les travaux de pavage dans Saint-Boniface vont commencer d'ici à la fin du mois.

—Le village de Morris se munira prochainement d'un système d'éclairage à l'acétylène,

—*Dominion Day*, demain. Pour les catholiques, ce sera jour de l'Ascension, c'est-à-dire, surtout fête religieuse.

—La grève des peintres de Winnipeg s'est terminée samedi, les patrons ayant accordé une légère augmentation des gages.

—"L'Association Protectrice des Lois de la Chasse" fera vigilance, dit-on, afin d'empêcher la destruction prématurée du gibier.

—Maison à louer de l'autre coté de la Rivière la Seine, maison anciennement occupée par M. J Cyr. S'adresser à nos bureaux.

—Les diverses dénominations protestantes se plaignent de la difficulté de recruter des ministres pour la prédication dans l'Ouest canadien.

—Les clubs de crosse, de tennis, et de base-ball se forment avec entrain pour la saison d'été. Saint Boniface aura-t-il son club de base-ball cette année?

—Notre ami, M. A. Mousseau épousera le 9 juin prochain, Mademoiselle Alice Dehêtre, de Rockland, Ontario. D'avance, nous lui offrons des félicitations.

—1re COMMUNION—Reçu : un grand choix de *Brassards* et insignes en soie richement décorés pour garçons, ainsi qu'un immense assortiment d'articles de piété pour 1re communion, aux LIBRAIRIES KEROACK.

—Le club de base-ball du collège de Saint-Boniface a joué, dimanche, une splendide partie contre un club d'amateurs de Winnipeg. Etat; 12 à 12, avec 12 innings! Les spectateurs étaient nombreux et fort intéressés.

—En vue des projets des compagnies de chemins de fer, la spéculation se porte maintenant sur le Fort Rouge. Pourra-t-on dire jamais comme ces compagnies ont fait trotter la tête et l'argent du public, depuis l'automne dernier!

—Le *Telegram* vient de fonder une association dont le but est de distribuer de la littérature de colonisation pour l'Ouest. Cette association s'appelle de *Canada West Club*. On attend beaucoup de bien de cette initiative intelligente.

—Happyland, tel est le nom du nouveau parc qui sera inauguré, à Winnipeg, le 23 du courant. Ce parc est situé sur l'avenue du Partage, à une couple de milles de la rue Main. Ce sera probablement un lieu de sport très fréquenté.

—La semaine dernière M. et madame Adolphe Lacroix, de l'Ile des Chênes ont célébré l'anniversaire de leurs noces d'argent; et à cette occasion plusieurs amis de Saint Boniface et de Winnipeg leur ont présenté de jolis cadeaux.

—La ville de Régina tenait une exposition de chevaux, la semaine dernière; nous en avons une qui se prépare à Winnipeg. Ceci est une marque de bon progrès, car elle tend à l'amélioration de la race chevaline. On donne à cette question beaucoup de soin dans la province d'Ontario; aussi cette province possède-t-elle les plus beaux chevaux du Canada.

—Bonne maison à louer, rue Aubert, s'adresser à MM. Bernier & Bernier, avocats.

—M. Roméo Chénier, de Port Arthur, est en visite à Winnipeg chez son père M. F. X. Chénier.

—Les élèves du couvent de St. Norbert ont donné, dimanche, une soirée dramatique et musicale en l'honneur de Sa Grandeur Mgr l'Archevèque. Cette soirée a été, dit-on, des plus intéressantes.

—Le C.N.R. a inauguré lundi son service de chars frigorifiques pour l'été. Les cultivateurs qui se trouvent sur les lignes du C.N.R. et qui ont des arrangements avec les Beurreries pourront expédier chaque jour leur crème en toute sureté.

—Un ancien officier de l'armée allemande, maintenant propriétaire à Headingley, s'est servi de son fusil, mercredi dernier, pour éloigner des animaux en train de pénétrer sur ses domaines. La farce a été trouvée mauvaise par les autorités; le vieux militaire, amené devant le magistrat a dû débourser une quarantaine de piastres en amende et en frais.

La région de Port Arthur, Ont. a été visitée jeudi par une tempête de pluie, de neige et de grêle. Ici, nous avons eu quelques gros flocons de neige vendredi matin, avec du froid dans la journée. Les grands blocs ont chauffé leurs calorifères. On dit que le mois de Mai est le mois des fleurs ! Cette jolie phrase n'a pas été faite pour nous, évidemment.

—La Lyre de St. Boniface donnera demain "Victoria Day", entre 4 et 6 P M. un concert en plein air sur le grand terrain vacant au coin des rues Notre Dame et Saint-Joseph. Parmi les jolis morceaux que La Lyre exécutera se trouvent :—La marche processionnelle de Jean d'Arc, l'ouverture la Chatelaine, La Mascotte et plusieurs autres jolis morceaux

—Fête champêtre dans les jardins de l'Hôpital Saint-Boniface, le 24 mai de 3 heures p.m., à 10 heures p.m., par les Dames Patronesses au profit de l'hôpital.

La bienveillance accordée par le public dans le passé fait espérer que les bienfaiteurs et les amis répondront avec le même dévouement à l'invitation des Dames Patronesses.

PERDUES—Depuis une semaine, trois vaches à lait, sur le chemin McDonald, deux vaches noires avec des taches blanches, âgées de 6 à 9 ans, une de ces vaches a une petite corne, une autre vache rouge avec des taches blanches, âgée de cinq ans et elle boîte de la patte de derrière. Une récompense de $15.00 sera payée à toutes personnes qui les ramèneront à

CAMILLE VANWALLENGHEN.
Laitier, rue Cambridge,
Fort Rouge.

NAISSANCE

En cette ville, le •• courant, la femme de M. Arthur Bissonnette, une fille. Parrain et marraine, M. et Madame Léopold Marcil.

LE BEAU MAL,

Voilà l'échec du Bonheur des jeunes mariés.

C'est au début de son ménage que la femme a le plus besoin de posséder la plénitude de ses forces. A ce moment, un changement radical s'opère dans son existence. Ses devoirs sont multiples. Elle assume de graves obligations. Tout le bonheur futur dépend d'elle, en grande partie. Pour se créer un foyer, l'homme sérieux choisit toujours, de préférence, une personne robuste et bien vigoureuse.

Comment se fait il que tant de jeunes femmes, aussitôt après leur mariage, perdent bien vite cette mine extérieure qui replendissait de grâce et de santé?

Le mari est bientôt désillusionné. La jeune épouse désenchantée, si elle ne le regrette pas déjà, elle songe du moins beaucoup à son passé, exempt de bien des ennuis et des troubles qui surgissent maintenant à chaque jour.

MADAME J. CARRIERE,
62 Poupart, Montreal,

Ah! si vous étudiiez ce cas de plus près, vous verriez tout de suite que, neuf fois sur dix, c'est la pauvre petite femme qui pèche. Nous voulons dire que son état de santé n'est pas ce qu'il devrait être. Le plus souvent, c'est par négligence, car nous ne voulons pas taxer d'ignorance celles qui entrent dans la vie à deux.

Dans l'effusion des premiers enthousiasmes, elles oublient qu'au début de cette carrière, si différente pour elles, il y a de grandes précautions à prendre pour sauvegarder leur santé.

Elles doivent compenser abondamment pour le surcroit de forces qu'elles ont maintenant à déployer, pour faire face aux nouvelles fonctions qu'elles ont à remplir.

La besogne est, sans doute, plus considérable qu'auparavant, les travaux plus forçants et les occupations plus sédentaires. Il importe donc aux jeunes femmes de réagir contre ce surplus de dépenses physiques.

C'est le moment par excellence de se tonifier. Renforcez vos nerfs et tous vos membres. Enrichissez votre sang et purifiez-le. Régularisez tout votre système en prenant de ces merveilleuses Pilules Rouges pour les femmes pâles et faibles.

Voici ce que dit Mme Carrière. "Peu de temps après mon mariage, je fus prise de débilité. Cela dégénéra bientôt en un mal général. En effet, pendant deux ans j'ai enduré de terribles douleurs par tout le corps. J'avais de fréquents étourdissements, je me sentais toujours à bout de forces. Les oreilles me bourdonnaient la plupart du temps. Les points me dévoraient et mon estomac se délabrait chaque jour davantage. Tous les remèdes que j'essayai antécédemment furent de nul effet; mais sitôt que je commençai à prendre des Pilules Rouges, je sentis beaucoup de soulagement. Aussi, j'allai bientôt consulter les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine. Ceux-ci me firent suivre un bon traitement, et six boîtes en tout de Pilules Rouges finirent par me remettre complètement.

J'atteste donc que les Pilules Rouges m'ont formellement bien guérie de cette grande faiblesse qui m'avait déjà rendue anémique. Depuis que j'ai cessé de prendre de ces Pilules, ma santé se maintient toujours excellente. Je me serais évité bien des ennuis et des peines si j'eusse pensé plus tôt que les Pilules Rouges avaient bien en effet toutes les vertus qu'on leur réclame. On en pourra jamais dire trop. J'ajoute avec reconnaissance, mon nom à la liste des personnes qui se plaisent à en reconnaitre et proclamer les bienfaits."

Dame Joseph Carrière, 62, rue Poupart, Montréal.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont le meilleur remède pour la constitution de la femme. Elles tonifient le système et donnent aux nerfs de la force; elles produisent un sang riche et généreux, font disparaître les irrégularités, les douleurs de côtés, les maux de tête, les palpitations; elles combattent les troubles du retour de l'âge, le "beau mal" à toutes les époques, elles rétablissent la circulation, enfin elles donnent un regain de vie à tous les organes affaiblis.

Fac-Simile exact d'une boîte de Pilules Rouges.

PILULES ROUGES POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES
PRIX 50 CENTS SIX BOITES $2.50
COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE.
MONTRÉAL CANADA PARIS FRANCE BOSTON U.S.A.

L'Etiquette est de papier blanc imprimé en rouge.

Certains commerçants et médecins peu scrupuleux n'hésitent pas, lorsqu'on leur demande les Pilules Rouges, à recommander, dans un but intéressé, une substitution, un remède quelconque qui, disent-ils, guérit tout aussi bien que les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine.

Les malades qui veulent se guérir doivent se méfier, car il y va de leur santé, et ainsi prévenues, elles doivent exiger les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine qui sont contenues dans des boîtes de bois, renfermant 50 pilules et enveloppées d'une étiquette imprimée en rouge, portant toujours le nom de la Cie Chimique Franco-Américaine, comme la vignette ci-contre.

Si les malades ne peuvent les trouver dans leur localité, nous les prions de nous écrire directement. Nous les leur enverrons sur réception du prix, 50 cts pour 1 boîte, $2.50 pour 6 boîtes.

Venez nous voir ou écrivez-nous sans crainte, si vous désirez avoir des conseils sur votre maladie, nos consultations sont tout à fait gratuites

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Denis, Montréal.

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa presente session par The North-West Commercial Travellers Association of Canada, une compagnie incorporée par un acte de la Législature du Manitoba, d'un acte autorisant la dite compagnie à opérer dans tout le Canada.

MULOCK & ROBARTS.
Avocats des requérants.

Soumission

Dès soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'au 29 mai 1906 à 9 heures p.m., de la part de tous les métiers pour la construction d'une école en brique et en pierre pour la Commission Scolaire de St.-Boniface, à St Boniface, Manitoba.

Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque accepté pour 5 °/o de la soumission : ce chèque sera confisqué au cas où l'entrepreneur manquerait de signé rat s'ajsant. Ces chèques sont payable au Secrétaire de la Commission Scolaire de St-Boniface.

La plus basse ou aucune soumission ne sera pas nécessairement accepté.

Hooper & Walker,
Architectes
Chambre 303 McIntyre Block, Winnipeg.

FEUILLETON DU MANITOBA.

RANCUNE

XI

LA VIPERE SIFFLE

NO 23

—Moi aussi je m'en vais, murmura-t-elle d'une voix mourante. Aide-moi... J'ai bien mal.

Elle porta les deux mains à sa poitrine et s'abattit dans les bras de Marc.

Ils étaient assez loin de la Vivonne; une maison de métayer se dressait à cinquante mètres au bord du chemin. L'officier souleva la jeune fille et l'emporta en courant chez ces braves gens qu'il connaissait. Il la déposa sur un lit et lui prodigua, aidé par la métayère, les premiers soins; Rose ne donnait pas signe de vie. Il eut peur.

—Courez au bourg, dit-il à la femme, et ramenez le docteur.

—Je préviendrai en passant...

—Non, il ne faut pas inquiéter M. Bernard; je me charge de l'informer.

En ce moment, Rose rouvrit les yeux, mais elle ne reconnut point Marc; des syllabes sans suite roulaient sur ses lèvres. La femme partit en courant.

Durant son absence le jeune homme resta accablé sur un banc dans l'embrasure de la fenêtre, se demandant ce qui allait advenir de tout ceci.

Il s'écoula près d'une heure d'angoissante attente, puis le médecin arriva.

Tout de suite, il diagnostiqua un état grave.

—Il ne faut pas transporter la malade, ordonna-t-il; elle doit être soignée ici jusqu'à ce qu'il n'y ait plus à craindre l'ébranlement des méninges qui serait fatal. Pouvez-vous céder cette chambre, ce lit?

—Oui, expliqua la métayère; nous avons un grand bâtiment où nous logerons.

—Bien.

—Vous êtes inquiet? interrogea Marc.

—Très inquiet, ce pauvre Bernard n'a pas de chance, vraiment. Cette enfant a éprouvé une violente émotion, sans doute, une frayeur?

—Justement, elle a eu peur.

—Alors tout s'explique. Du courage, capitaine. Je reviendrai ce soir vers dix heures. En passant je donnerai mon ordonnance au pharmacien qui l'exécutera tout de suite. Du courage.

Marc était bouleversé. Ainsi ce malheur était possible; Rose mourrait en pleine jeunesse, en plein bonheur et par la faute de celui qui l'aimait le mieux. Il se leva, recommanda à la métayère de continuer avec soin les applications d'eau froide sur la tête de la malade, et, en courant, il gagna l'usine.

Bernard eut un terrible froncement de sourcils en voyant le jeune homme franchir la porte de son bureau, mais il ne parla pas. Il ne parut pas s'apercevoir du visible bouleversement de l'officier.

—Rose est malade, dit Marc, et je crois de mon devoir de vous informer qu'elle est hors d'état d'obéir à vos ordres.

—Grimaces! railla Bernard. On marche sur le cœur de son père; on brise sans remords le pauvre bonheur qu'il s'était reconstruit sur les débris de sa vie; mais le courage manque et le cœur défaille lors qu'il faut abandonner une existence opulente. On tombe en syncope, c'est le moment; le naïf bonhomme se laissera prendre à ces pleurs, à ces crises de nerfs: il pardonnera aux révoltés. Dame, la Vivonne est un beau joyau et Bernard n'est plus jeune.

—Un mot de plus et vous m'insulteriez, s'écria l'officier.

—Je le regretterais. Vous avez l'âme haute, capitaine Durosel, et je m'étonne d'autant plus de votre conduite vis-à-vis de moi, qui ne vous fis que du bien. Mais je ne comprends pas votre insistance.

—Rose est très malade...

—Ce n'est rien, vous dis-je, les nerfs... que Catissou lui prépare de la fleur d'oranger.

—Elle n'est point à la Vivonne: elle gît chez Claudette Benoit. Sans doute elle y mourra, car le docteur semble conserver peu d'espoir. Bernard se leva et se mit à marcher à grands pas dans son cabinet.

—Le docteur est un médecin tant-pis. A dix-huit ans on ne meurt pas pour une contrariété.

—Mais on meurt de chagrin, témoin sa mère. Venez, Bernard; votre vue opérerait peut-être une réaction salutaire. Soyez miséricordieux.

Je ne puis.

—Si elle meurt, pourrez-vous vous le pardonner.

Le maître de forges ne répondit pas et Marc sortit en chancelant. Si Bernard demeurait inflexible, Rose était perdue.

X

CHANGEMENT A VUE.

Marc marchait au hasard livré à de sombres pensées.

Il ne pouvait, étant donné le danger de Rose, s'éloigner comme l'avait ordonné Bernard. Il était encore en congé pour quinze jours; il demeurerait aux alentours de la Vivonne attendant les événements.

—Il errait à travers les sentiers échevelés de grandes herbes, esquissés entre les champs de blé déjà hauts; il ne se sentait pas le courage de retourner chez Claudette, de rencontrer le regard vide de Rose, d'entendre ses mots de délire, ses plaintes inconscientes comme des vagissements d'enfant.

Il se retrouva proche de la métairie lorsque la nuit tombait; le docteur allait revenir; il poussa la porte à claire voie par laquelle les poules, les poussins, les canards entraient librement. Il eut un recul de surprise; Catissou était là et aussi Bernard. Le maître de forges contemplait dans une anxiété déchirante le fin visage où il croyait voir fleurir les pâles violettes de la mort.

Il tourna la tête, aperçut Marc et éprouva une sorte de soulagement. Il l'avait cru parti selon ses ordres et sa peine s'en accroissait. L'homme est un être complexe chez qui le cœur est souvent en contradiction avec l'esprit. Les caractères d'une seule pièce sont rares et les pires sont par quelque côté accessibles à une pitié, à un regret.

Elle est bien mal, murmura Bernard très bas à Marc qui s'approchait. Elle ne m'a pas reconnu.

L'officier lui serra la main; il plaignait d'autant plus la souffrance de son ami que le malheur lui était imputable.

Le pauvre homme se pencha vers l'enfant. A vingt reprises il avait essayé d'éveiller une lueur dans son intelligence, de mettre un rayon dans ses yeux meurtris.

—Ma Rose, petite Rose, reconnais-moi souris-moi. Je t'aime bien, va.

La malade ne comprenait pas cette voix maternellement douce. Elle demeurait étendue, les prunelles dilatées, la bouche crispée; ses lèvres contractées laissaient entrevoir la pointe des dents blanches.

—Mon Dieu! mon Dieu! gémissait Bernard; n'est-il plus d'espoir?

D'un geste très simple et très grand, Catissou montra le ciel où s'allumaient les premières étoiles. Et cet homme qui avait fait de scepticisme et de la négation de sa vie, qui s'était orgueilleusement révolté sous la main divine qui le frappait, cet homme fléchit les deux genoux, et ses lèvres hautaines retrouvèrent les premiers mots de sa prière d'enfant: "Notre père qui êtes aux cieux..."

Un sanglot étouffa sa voix. Catissou continua l'oraison, "Que votre nom soit sanctifié!" Lorsqu'elle dit: "Pardonnez nous nos offenses comme nous pardonnons", Bernard cria; "Tais-toi". Elle poursuivit sans entendre: "A ceux qui nous ont offensés".

—Ainsi soit-il, acheva Marc d'une voix profonde,

Un long moment se passa;

Bernard demeurait à genoux, appuyé au bord du lit, le visage enfoui dans ses bras repliés.

(A suivre)